



Compte-rendu de la Réunion du Comité directeur du 16/02/22

Présents : Bernard Prospéri, Jacqueline Blondel, Lucien Seldran, Elisabeth Colombet, Jean-Paul Hostert, Jean-Michel Favre.

Assistent : Fati Djelti, Jean-Thierry Tavernier (Orfis).

Excusés : Hervé Marijon, Thomas Dubreuil.

Le Président Bernard Prospéri ouvre la séance en remerciant les personnes présentes dont nos experts comptables dont ils soulignent l'aide et les conseils qu'ils nous apportent

I- Retour sur les réunions avec Élus de la Métropole, Ville de Lyon ...

A ce jour, très peu d'éléments à communiquer. La visite de Madame la Vice-Président Béatrice Vessiller se déroulera le 4/03 à 14h30 (reportée pour la 4^e fois).

Elle semble capitale pour l'avenir de la Gourguillonnaise car il est indispensable de connaître les intentions de la Métropole quant à la gestion des locaux pour les prochaines saisons pour que les sections et les divers partenaires projettent leurs activités.

Ces locaux conserveront-ils leur caractère culturel ?

Seront-ils gérés par la Métropole ou par la Ville de Lyon ?

Qui prendra en charge Les loyers et les flux ? Quel personnel pour l'entretien, le gardiennage ?

La Gourguillonnaise pourra-t-elle conserver des créneaux horaires pour ses différentes sections ?

Toutes ces questions nécessitent des réponses avant juin 2022 de manière à prendre les décisions adéquates.

II - Assemblée Générale du 02 mars 2022 (ordre du jour)

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
- Situation de la Gourguillonnaise, compte-rendu du Comité Directeur du 16/02/22
- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 2 mars 2021
- Rapport moral et d'activités du Président saison 2020/2021
- Rapport et compte rendu financier du Trésorier général saison 2020/2021
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes 20-21- quitus au trésorier
- Affectation du résultat
- Rapport spécial sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes
- Fixation du montant des cotisations à l'association
- Questions diverses

III- Présentation de l'arrêté des comptes et du bilan de la saison 20-21

- Il ressort que le résultat est déficitaire de 24 142.52 € contre 121 750.15€ l'an dernier.
- Cette variation s'explique que la saison précédente des subventions (Frais de locaux et de personnels) de l'exercice 18-19 ont été versées sur la saison 19-20.
- La crise sanitaire a affecté lourdement l'activité de l'association (fermeture en octobre 2020 et réouverture partielle en juin 21)
- Il sera proposé à l'assemblée générale que le résultat - 24 142.52 soit affecté aux Fonds de réserve
- Ainsi les réserves de l'association passeraient de 56 845,99 euros à 32 703,47 euros.
- **Recommandation** : Il serait bien que les sections qui ont des caisses tiennent un cahier et surtout ne gardent pas ces espèces en caisse mais plutôt sur le compte en banque.

IV- Le point sur la trésorerie et la comptabilité.

La trésorerie de la Gourguillonnaise (toutes sections confondues) s'élève au 1/02/22 à 42 110€
Le plan de trésorerie laisse présager qu'il ne restera au mieux 10 000€ ce qui est loin d'être nécessaire pour une poursuite de l'activité sous cette forme d'où l'importance de la visite de Madame Vessier.
En effet, les charges se montent à 50 000€ (EDF, Gaz, Eau, Loyers, assurances, honoraires, ...). Nos recettes (partenariats) se situent à 22 000€.

V-Tour de table - Questions diverses

- M. Jean-Thierry Tavernier conseille que l'état de l'inventaire soit réalisé dans les meilleurs délais Afin de sortir du patrimoine toutes les immobilisations qui sont hors d'usage et celles qui ont été évacuées lors de l'évacuation du garage.
- Bernard Prospéri présente les 3 étudiants qui ont pris l'association comme sujet d'étude dans le cadre de la réalisation d'un film de communication

Le Président,

La Secrétaire,

Bernard Prospéri,

Jacqueline Blondel